



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-118995>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-118995**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-112073

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-Cyr sur Mer (83)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830112500017

Ville : Saint Cyr sur Mer

Code postal : 83270

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ANIMATIONS ET SPECTACLES DANS LE CADRE DES FÊTES DE FIN D'ANNEE 2025

Code CPV principal - Descripteur principal : 92300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne un marché de prestations de décorations et d'animations et/ou spectacles qui seront organisées dans le centre-ville de la commune de Saint-Cyr pour les fêtes de fin d'année, du début du mois de décembre jusqu'au 4 janvier 2026.

Critères d'attribution : Prix (40 points) Valeur technique / artistique (55 points) Critère environnemental (5 points)

Section 4 - Informations rectificatives

- lot 11 modifié : rajout de la location des supports de films à la charge du prestataire. Le prestataire devra proposer les droits de diffusion associés pour une diffusion gratuite de 2 films pour une jauge de 50 personnes, sur le village de Noël, ainsi que les supports des films concernés en location. La prestation inclura le transport aller/retour de ces supports, le prix sera donc frais de livraison inclus. Le titulaire aura la pleine responsabilité de la conformité de sa

prestation à la réglementation concernant l'organisation de séances de cinéma en plein air gratuites (distributeur habilité, support de films spécifiques et distincts de supports destinés à un visionnage dans le cercle familial...etc).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/10/2025